

Collectes séparées préservantes en vue d'activités de réemploi et de réparation - CC du Bocage Mayennais



Communauté de Communes du Bocage Mayennais

9 Place du Château
Bp 34
53300 Ambrières-les-Vallées

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Laëtitia Bessiral

laetitiabessiral@cc-bocagemayennais.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le projet vise à diminuer le tonnage des encombrants grâce à une amélioration du niveau et de la qualité de collecte et de valorisation des textiles, des chaussures et de petits encombrants ménagers (meubles, appareils électroménagers, bibelot, jouets...) via l'installation de conteneurs dans les déchèteries en partenariat avec le Relais, Emmaüs et l'Association Onco Plein Air qui milite en faveur de projets humanitaires pour les enfants malades.

Ce projet a été initié à l'échelle départementale.

Les deux éléments déclenchants ont été la prise en compte de l'augmentation importante des quantités d'encombrants collectés dans les déchèteries et de l'instauration de la TGAP. En juillet 2009, ces deux éléments contribuaient à alourdir significativement les charges budgétaires de la collectivité en matière de gestion de déchets.

Ce contexte budgétaire difficile a incité aussi la collectivité à s'engager dans un PLP avec l'ADEME fin 2009.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

En développant la filière du réemploi, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais avait pour objectif d'inciter les usagers à céder leurs objets usagés afin de diminuer le tonnage d'encombrants dans les déchets ménagers. Par la suite, les objectifs du projet évolueront vers de la sensibilisation au réemploi et à la réparation.

Résultats quantitatifs

En 2011, 84,5 tonnes de déchets réemployables ont été collectés dont :

- 65 T de textiles par Le Relais de Bretagne
- 18 T d'objets réemployables par Emmaüs
- 1,5 T de chaussures usagées par AOPA

Entre 2011 et 2012, les quantités collectées ont augmentées de 41% pour Emmaüs.

- Création d'un emploi chez EMMAUS financé en partie par le CR et le CG.
- Développement de solidarités locales et internationales.
- Partenariat renforcé avec les associations d'Emmaüs, Le Relais de Bretagne et AOPA pour des

collaborations futures (journée porte ouverte à la déchèterie, jeux concours en faveur du dépôt de vêtements, etc.)

- Action de relooking des conteneurs maritimes d'Emmaüs afin de renforcer leur attractivité.

La collectivité suit chaque année l'évolution des tonnages collectés. Cependant, elle n'arrive pas à estimer l'impact de chacune des actions individuelles de sensibilisation au don de produits de qualité sur l'évolution des tonnages étant donné qu'elle mène un faisceau d'actions en faveur du réemploi. Il est donc délicat de définir quelle action de sensibilisation fonctionne le mieux en terme de niveau de collecte et de qualité de produits collectés.

Chaque année, la collectivité constate une augmentation des tonnages collectés :

- Pour Emmaüs en 2011 : 41% d'augmentation (18T à 25T)
- Pour AOPA : 100 % d'augmentation (2T à 4T)
- Pour le Relais en 2011 : légère diminution (65T à 63T)

Résultats qualitatifs

Facteurs de succès :

- La qualité du partenariat (bonne compréhension des objectifs des parties prenantes, être dans une relation gagnant – gagnant)
- Projet mené à l'échelle d'un département. Regroupement des 12 EPCI en faveur du projet sur leur territoire respectif. Economie d'échelle et dynamique collective stimulante
- La formation des gardiens des déchèteries est extrêmement importante car sans leur implication, le projet est caduc
- L'octroi de financements externes (CG, CR, ADEME)

Facteurs limitants :

Manque de motivation des gardiens.

- Solution : une formation des gardiens très pragmatique avec notamment une visite de la salle des ventes d'Emmaüs afin qu'ils comprennent les finalités du projet et qu'ils appréhendent leur rôle dans le déroulé du projet.

Motivation progressive des élus.

- Solution : Il est essentiel de travailler l'argumentaire en faveur du projet afin que les élus puissent décider en toutes connaissances de cause. Démontrer tout l'intérêt du projet en faveur des finances publiques (c'est le critère le plus important), en termes d'emplois créés, de développement durable... En d'autres mots, il faut réaliser préalablement une étude de marché afin de démontrer l'intérêt du projet !

Valeur ajoutée d'une approche « multi-produits » :

- Le projet imposait par essence une approche multi-produits étant donné sa finalité de faire baisser les tonnages des encombrants. Pour la collectivité, c'était donc une évidence d'impacter une majorité de produits afin de mettre toutes les chances de son côté d'atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés.
- Cela donne plus de visibilité au projet (multiples produits) et multiplie les partenaires.

Valeur ajoutée d'une approche territorialisée :

- Des partenaires qui se connaissent, une activité mettant en relation des produits disponibles et la population locale (apporte des produits et reprend des produits).
- Il y avait un savoir-faire sur le territoire de la collectivité en matière de collecte de biens usagés. Les deux principales associations (Emmaüs et le Relais) jouissent d'une très bonne réputation. De plus, Emmaüs est bien ancré sur l'ensemble du territoire départemental. C'est tout naturellement que la démarche partenariale s'est imposée dans ce projet avec des résultats très satisfaisants au final.

MISE EN OEUVRE

Planning

Août 2009 : l'action de promotion du réemploi a débuté en août 2009 par la mise en place de conteneurs pour la collecte d'objets réemployables (meubles, jouets, vaisselles...) et de textiles en déchèterie (en partenariat avec l'association d'Emmaüs et du Relais de Bretagne).

De septembre 2010 à janvier 2011 : création d'une plaquette « 1000 et 1 vies des textiles » en partenariat avec le Pays de Haute Mayenne pour promouvoir le réemploi du textile (publié à 600 exemplaires). En même temps, il a été organisé une tombola dont le principe était d'indiquer une astuce pour réduire la production de déchets grâce à un bulletin de participation. Un tirage au sort permettait de désigner les dix personnes à qui l'on remettait des sacs en toiles de bateaux recyclées.

En mai 2011 : une lettre d'information comprenant des explications sur les objets à déposer aux conteneurs d'Emmaüs et du Relais a été envoyée avec la redevance d'ordures ménagères à tous les foyers et les entreprises (environ 12 000 exemplaires).

En juillet 2011 : constitution d'un partenariat avec l'association AOPA pour collecter les chaussures en bon état en déchèterie.

En mars 2012 : en partenariat avec le Conseil Général de la Mayenne, conception d'un annuaire du réemploi et d'une plaquette d'information. Cet annuaire répertorie les entreprises, les artisans et les associations qui œuvrent dans le domaine de la réparation et du réemploi de produits usagés. L'annuaire est disponible en version papier et distribué lors des animations et en version électronique sur les sites internet des partenaires. Pas d'élément d'évaluation disponible sur le degré de téléchargement.

Automne 2012 : organisation d'une animation en déchèterie avec Emmaüs qui attire beaucoup de monde grâce à l'organisation d'une tombola (la mise en œuvre d'un incitant favorise l'attractivité de l'initiative). La tombola consistait à faire remplir un quizz aux visiteurs sur la nature et la qualité des objets susceptibles d'être déposés dans les bennes d'Emmaüs. Par tirage au sort des bonnes réponses, les gagnants remportaient un bon d'achat utilisable dans les boutiques d'Emmaüs.

Moyens humains

- Gardiens de déchèterie : temps consacré au réemploi non-disponible
- Animateur Tri et Prévention des Déchets : en 2012, 5% de son temps a été dédié au réemploi
- Emmaüs : en 2012, 342 h ont été allouées au projet
- Relais : temps consacré au projet non-disponible
- CG : temps consacré au projet non-disponible

Moyens financiers

- CG finance la conception et l'impression des documents de communication (pas systématiquement)
- Les conteneurs du Relais sont entièrement financés en interne dans le cadre de leur mission Les conteneurs maritimes d'Emmaüs sont subsidiés par l'ADEME, le CG et le CR

Moyens techniques

- Caissons maritimes pour les objets réemployables (Emmaüs)
- Conteneurs pour les textiles (Le Relais)
- Bacs

Partenaires mobilisés

Association

Conseil Général

Conseil Régional

EPCI

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est toujours en cours. Cette opération est facilement adaptable sur tous les territoires car les structures de proximité associées au projet telles qu'Emmaüs et le relais sont actives et déployées sur le tout le territoire national. De plus, leurs finalités sociales, économiques et environnementales sont similaires et communes.

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

- Construire le projet le plus en amont possible avec tous les partenaires.
- Formaliser la teneur du partenariat (qui s'engage à quoi ?).
- Associer les gardiens des déchèteries à la démarche en proposant des formations qualifiantes : condition indispensable pour la réussite du projet.
- Faire évoluer le projet vers d'autres actions de proximité (ex : prochainement, la collectivité va collaborer avec des organisateurs de vide grenier pour récupérer les invendus).
- Communiquer régulièrement sur la qualité des dons afin d'optimiser la collecte préservante.

Mots clés

REEMPLOI | COMMERCE | CONSOMMATEURS | TEXTILE | EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

Dernière actualisation

Septembre 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale